

ANNEXE 2 - DEMANDE DE PRIORITE POUR REINTEGRATION

à retourner à la Division des Personnels Enseignants **au plus tard le jour de fermeture du serveur**

Nom d'usage :

Nom de famille :

Prénom :

Adresse personnelle :

Commune de résidence :

Poste occupé actuellement :

directeur d'école

adj mat ou élém

BD / ZIL

autres

Ecole et commune d'affectation :

.....

- sollicite :

une priorité suite à une réintégration après un congé longue durée (C.L.D.) ayant entraîné la perte du poste ;

une priorité dans le cadre de la sortie du dispositif de poste adapté ;

une priorité suite à une réintégration après un congé parental ;

une priorité suite à une réintégration après un détachement ;

Pour plus de précisions, veuillez-vous référer au paragraphe III de la note de service mouvement.

Date et signature :

Cette annexe doit être retournée à la Division des personnels enseignants au plus tard le jour de fermeture du serveur à :
ce.dpe37@ac-orleans-tours.fr